Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le

ID: 029-212900302-20220915-CM20220912-DE

# TARIFS COMMUNAUX 2022 page annexe 6

# Tarif communaux du Service Enfance Jeunesse 2022 :

## - Activités du local jeunes :

Inscription individuelle pour l'année : 15,00 €
-Tarif 1 activités manuelles sans sortie : 2,00 €
-Tarif 2 sortie : 5,00 €
-Tarif 3 activité avec matériel sans sortie 5,00 €
-Tarif 4 sortie extérieure : 15,00 €

-Tarif 5 : Activité programmée par séances constituant un cursus annuel (exemple : hip-hop) : principe de la différenciation des tarifs entre les familles domiciliées à CLEDER et les familles domiciliées dans une autre commune.

## Tarif communaux du Service Enfance Jeunesse avenant 24 mars 2022 :

# -Opérations de vente à emporter ou lors des animations, pour financer un séjour :

Vente de pizza : 8,00 €/unité

8.50 €/unité

Vente de pâtisseries : crêpes : 3,50 €

Madeleines : 4,00 € Kouign-amann : 5,80 €

Vente de crêpes préparées : Beurre-sucre : 1,50 €

Caramel-choc : 2,00 € 3,00 €

### Séjour Parc Astérix :

Coefficient QF inférieur ou égal à 650 : 230,00 € Coefficient QF supérieur ou égal à 651 : 240,00 €

# Tarif communaux du Service Enfance Jeunesse avenant 15 septembre 2022 :

### Activité Hip-hop:

Enfant inscrit au Centre de Loisir Les Ptits Korrigans : 3,50 €/séance

Enfant inscrit à l'année au Local Jeunes communal :

Famille domiciliée à Cléder : 3,50 €/séance

Famille non-domiciliée à Cléder : 160,00 €/cursus annuel